

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 17879 Numéro SIREN : 491 909 446 Nom ou dénomination : TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 68440

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-07-2019

N° DE DEPOT : 068440

N° GESTION : 2006B17879

N° SIREN : 491909446

DENOMINATION : TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT

ADRESSE : 32 rue de Monceau 75008 Paris

MILLESIME : 2018

Tikehau Investment Management

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Tikehau Investment Management

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Tikehau Investment Management,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Tikehau Investment Management relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Hassan Baaj

TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT

32 rue de Monceau

75008 PARIS

Etats financiers au 31/12/2018

BILAN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	150 323	138 317	12 006	321 896
Fonds commercial (1)	562 734		562 734	562 803
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 878 673	877 397	2 001 277	613 220
Immobilisations corporelles en cours				400 292
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 575 843		4 575 843	3 429 932
Créances rattachées aux participations	11 933 245		11 933 245	12 745 477
Autres titres immobilisés	2 775 149	129 022	2 646 128	585 816
Prêts				
Autres immobilisations financières	135 509		135 509	87 828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 011 476	1 144 735	21 866 741	18 747 262
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	235 410		235 410	416 651
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 964 021	84 922	22 879 099	18 251 096
Autres créances	2 438 418		2 438 418	1 060 314
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	9 746 093	185 144	9 560 949	9 744 391
Disponibilités	22 600 251		22 600 251	17 752 300
Charges constatées d'avance (3)	3 115 511		3 115 511	2 655 710
TOTAL ACTIF CIRCULANT	61 099 704	270 066	60 829 637	49 880 462
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	452 599		452 599	575 104
TOTAL GENERAL	84 563 778	1 414 801	83 148 977	69 202 828
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			11 962 836	12 775 068
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 528 900	2 528 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	25 143 291	25 143 291
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	252 890	252 890
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	819 064	819 064
Report à nouveau	1 160 230	647 908
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 674 122	8 099 023
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 578 497	37 491 075
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	465 253	575 104
Provisions pour charges	1 495 895	232 336
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 961 148	807 440
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		2 511 694
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60	1 320
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 087 043	15 265 852
Dettes fiscales et sociales	13 006 221	11 474 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 546 491	
Autres dettes	13 421 276	1 085 627
Produits constatés d'avance (1)	544 227	515 357
TOTAL DETTES	42 605 317	30 854 431
Ecart de conversion passif	4 015	49 882
TOTAL GENERAL	83 148 977	69 202 828
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	42 605 257	30 853 111
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	77 788 960	19 706 330	97 495 290	68 682 533
Chiffre d'affaires net	77 788 960	19 706 330	97 495 290	68 682 533
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				299 779
Autres produits			225 296	10 999
Total produits d'exploitation (I)			97 720 586	68 993 311
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			53 014 955	31 573 942
Impôts, taxes et versements assimilés			2 605 893	2 115 472
Salaires et traitements			20 508 833	16 344 890
Charges sociales			7 968 144	5 854 600
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			341 687	358 030
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			84 922	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 654	232 336
Autres charges			1 203 460	802 154
Total charges d'exploitation (II)			85 740 547	57 281 424
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 980 039	11 711 887
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			94 754	222 524
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			219 075	1 214 480
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 636	20 014
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			122 506	14 307
Différences positives de change			58 080	123 669
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				530 851
Total produits financiers (V)			502 050	2 125 845
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			185 144	576 592
Intérêts et charges assimilées (4)			53 191	42
Différences négatives de change			-100 305	229 063
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 911	
Total charges financières (VI)			141 941	805 697
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			360 109	1 320 148
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			12 340 148	13 032 035



Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	269 395	82 179
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	269 395	82 179
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	500	280 572
Sur opérations en capital	230 294	69 004
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	230 794	349 576
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	38 601	-267 397
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 704 627	4 665 615
Total des produits (I+III+V+VII)	98 492 032	71 201 334
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	89 817 910	63 102 312
BENEFICE OU PERTE	8 674 122	8 099 023
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		3 111
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	94 768	222 524
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	52 573	

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice

Autres éléments significatifs

Tikehau IM a lancé en 2018 sa nouvelle activité de Private Equity pour compte de tiers avec le lancement des fonds Tikehau Growth Equity Fund 2 et T2 Energy Transition Fund représentant des levées de fonds respectives de 217 M€ et 350 M€ .

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 83 148 977 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 674 122 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1, 3 et 5 ans linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 6, 7 et 10 ans linéaire
- * Matériel de bureau : 5 et 6 ans linéaire
- * Matériel informatique : 3 ans linéaire
- * Mobilier : 5 et 10 ans linéaire

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Immobilisations financières

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.

La société a opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition des titres de participation.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition pour le montant de la différence.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 43 406 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	562 803			562 734
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	593 514		443 259	150 323
Immobilisations incorporelles	1 156 317		443 259	713 057
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	569 667	1 447 717	26 842	1 990 541
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	600 429	287 703		888 132
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	400 292		400 292	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 570 388	1 735 420	427 134	2 878 673
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	16 175 408	5 868 081	5 534 403	16 509 087
- Autres titres immobilisés	714 837	2 284 400	224 088	2 775 149
- Prêts et autres immobilisations financières	87 828	49 031	1 350	135 509
Immobilisations financières	16 978 073	8 201 512	5 759 841	19 419 746
ACTIF IMMOBILISE	19 704 778	9 936 932	6 630 235	23 011 476

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en milliers d'euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE FILIALE ET PARTICIPATION										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
TIKEHAU GENERAL PARTNERS II	12		100,00	12	12			20	16	
TIRF 1 A	13		100,00	13	13			38	11	
TIKEHAU REAL ESTATE OPPORT	12		100,00	12	12					
TIKEHAU IM ASIA PACIFIC			100,00					374	46	
TIKEHAU GENERAL PARTNERS I (	13		100,00	13	13			68	8	
TIRF 2 SCSP	12		100,00	12	12				-17	
TIKEHAU RE III FEDER GP	12		100,00	12	12				-7	
TIKEHAU IM ASIA	4 503		100,00	4 503	4 503			2 704	-462	
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Informations communiquées issues des comptes arrêtés au 31/12/2017 à l'exception des filiales TIM Asia et TIM Asia Pacific.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	271 618	10 359	143 659	138 317
Immobilisations incorporelles	271 618	10 359	143 659	138 317
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	173 760	182 503	1 629	354 634
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	383 116	141 587	1 941	522 762
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	556 877	324 090	3 570	877 397
ACTIF IMMOBILISE	828 494	334 448	147 229	1 015 714

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 40 586 703 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	11 933 245	11 933 245	
Prêts			
Autres	135 509	29 591	105 917
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 964 021	22 964 021	
Autres	2 438 418	2 438 418	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 115 511	3 115 511	
Total	40 586 703	40 480 786	105 917
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus	152 648
Clients - factures à établir	12 039 378
Total	12 192 026

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 9 658 276 euros pour une valeur comptable de 9 746 093 euros. Le montant des plus-values latentes s'élève à 97 327 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 185 144 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :



Notes sur le bilan

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
TIKEHAU GLOB.V.E3D	200 000	255 020	55 020	
TIKEHAU GLOBAL CREDIT	50 000	52 025	2 025	
TIKEHAU GLOBAL CREDIT	250 000	268 725	18 725	
TIKEHAU COURT TERME	1 958 817	1 980 311	21 495	
TIKEHAU CREDIT PLUS	2 019 760	1 983 703		36 056
TIKEHAU CREDIT PLUS	4 765	4 648		118
INCA	1 979 805	1 970 468		9 338
TIKEHAU TAUX VARIABLES	25 472	25 076		396
TIKEHAU TAUX VARIABLES	10 424	9 748		676
TIKEHAU SUBORDONNEES	2 241 552	2 146 412		95 140
TK 22	1 001 417	958 099		43 319
TIKEHAU SHORT DURATION FUND	836	885	48	
TIKEHAU SHORT DURATION FUND	866	880	14	
SOLON AC	1 284	1 256		29
SOLON AD	1 094	1 021		73
TOTAL	9 746 093	9 658 276	97 327	185 144

Dépréciation des actifs

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 185 144 euros.

Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 2 528 900 euros se décompose de 25 289 titres d'une valeur nominale de 100.00 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice précédent a été affecté selon une décision de l'assemblée générale du 25/05/2018 de la manière suivante :

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	647 908
Résultat de l'exercice précédent	8 099 023
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	8 746 930
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	8 746 930
Total des affectations	8 746 930

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	2 528 900				2 528 900
Primes d'émission	25 143 291				25 143 291
Réserve légale	252 890				252 890
Réserves générales	819 064				819 064
Report à Nouveau	647 908	8 099 023	8 099 023	7 586 700	1 160 230
Résultat de l'exercice	8 099 023	-8 099 023	8 674 122	8 099 023	8 674 122
Total Capitaux Propres	37 491 075		16 773 144	15 685 723	38 578 497



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		12 654			12 654
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	575 104		122 506		452 599
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	232 336	1 263 559			1 495 895
Total	807 440	1 276 213	122 506		1 961 148
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 654			
Financières			122 506		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 42 605 257 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 087 043	14 087 043		
Dettes fiscales et sociales	13 006 221	13 006 221		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 546 491	1 546 491		
Autres dettes (**)	13 421 276	13 421 276		
Produits constatés d'avance	544 227	544 227		
Total	42 605 257	42 605 257		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues	6 137 114
Rétrocessions - fac. non parvenues	4 834 121
Dettes prov. sur congés à payer	787 509
Autres charges à payer	898 426
Personnel - primes à payer	5 961 028
Charges sur congés à payer	407 806
Charges sur primes à payer	2 054 269
Etat - autres charges à payer	233 482
Total	21 313 755

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 115 511		
Total	3 115 511		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	544 227		
Total	544 227		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	73 894 065	18 239 552	92 133 617
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 894 895	1 466 778	5 361 673
TOTAL	77 788 960	19 706 330	97 495 290

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

En application du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des conseils et prestations de services directement liées à la mission de contrôle légal des comptes s'élèvent aux montants mentionnés ci-dessous :

Honoraires de certification des comptes : 62 935 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Parties liées

Les parties liées de Tikehau Investment Management sont :

- Tikehau Capital ;
- Tikehau Capital Advisors ;
- Tikehau Investment Management Asia ;
- Tikehau Investment Management Asia Pacific ;
- Tikehau Capital Europe ;
- Tikehau Investment Limited ;
- Tikehau Capital North America ;
- IREIT Global Group.



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	230 294	
Produits des cessions d'éléments d'actif		269 395
TOTAL	230 794	269 395

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	12 296 742	3 647 898	8 648 844
+ Résultat exceptionnel	38 601	13 324	25 277
Résultat comptable	12 335 343	3 661 222	8 674 122
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Minoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société a produit au service des impôts le 11 avril 2017, son accord pour autoriser la société Tikehau Capital dont le siège social est à Paris, 32 rue de Monceau, à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de ladite société en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du code général des impôts. La méthode de neutralité, la plus généralement retenue, s'applique. Chaque filiale constate en fin d'exercice sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. L'économie d'impôt réalisée par le groupe au titre d'un exercice constitue un gain immédiat de la société de tête de groupe. La présente convention est conclue pour une durée de cinq exercices à compter du 1er janvier 2017 prenant fin le 31 décembre 2022.

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen du personnel est de 176 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	163	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers		
Total	176	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans les états financiers, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Compléments d'informations

Plan d'attributions d'actions gratuites

Plan 2017 :

Le 1er décembre 2017, un plan cadre a été adopté concernant 492 327 actions Tikehau Capital. Ce plan cadre se décompose de deux sous plans : un "Plan all" et un "Plan one off".

Ces deux sous plans bénéficient de conditions particulières en terme d'acquisition et de période d'attribution et de conservation.

Une provision de 31 K€ pour le "Plan all" et une provision de 670 K€ pour le "Plan one off" ont été inscrites dans les comptes au 31 décembre 2018 au titre de la contribution patronale.

Plan 2016 transformé en 2018 :

Le 16 mars 2018, le plan 2016 portant sur des actions TIM a fait l'objet d'un plan de substitution portant sur des actions Tikehau Capital.

Une provision de 554 K€ a été inscrite dans les comptes au 31 décembre 2018 au titre de la contribution patronale.

Plan 2018 :

Le 30 mars 2018, un nouveau plan cadre a été adopté concernant 39 488 actions Tikehau Capital. Ce plan cadre se décompose de deux sous plans : un "Plan de présence" et un "Plan de performance".

Ces deux sous plans bénéficient de conditions particulières en terme d'acquisition et de période d'attribution et de conservation.

Une provision de 30 K€ pour le "Plan de présence" et une provision de 33 K€ pour le "Plan de performance" ont été inscrites dans les comptes au 31 décembre 2018 au titre de la contribution patronale.

Autres informations

Personnel et comptes rattachés

Des primes au personnel sont provisionnées à la clôture de l'exercice pour un montant total de 5 961 K€.

Conformément à la directive AIFM entrée en vigueur en juillet 2013, une partie du règlement des bonus des années antérieures est étalée et payée sur trois exercices.

Par conséquent, les bonus différés provisionnés aux titres des exercices 2015 et 2016 seront payés suivant l'échéancier suivant :

- Bonus différés provisionnés au titre de 2015 :

. 45 K€ à payer en 2019.

- Bonus différés provisionnés au titre de 2016 :

. 62 K€ à payer en 2019 ;

. 62 K€ à payer en 2020.

Activité à l'étranger

L'activité des établissements situés en Italie, Belgique, Royaume-Uni et Espagne ont généré en 2018 des gains cumulés à hauteur de 1 537 K€. Les comptabilités de ces établissements étrangers sont tenues séparément puis contractées avec les comptes de la société française.

Engagements de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite est déterminé en fonction de l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation des salaires. Ces droits s'élèvent à 89 K€ dans le cas d'un départ volontaire à 65 ans avec un taux de charges de 59%. Il n'a pas été inscrit d'indemnités de départ en retraite au passif du bilan.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement et de formation.

TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 2.528.900 euros
Siège social : 32, rue de Monceau – 75008 Paris
491 909 446 RCS Paris

(la « Société » ou « Tikehan IM »)

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf,

Le 28 juin,

Au siège social,

La société **TIKEHAU CAPITAL**, société en commandite par actions au capital de 1 631 731 188 euros, ayant son siège 32, rue de Monceau, 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 477 599 104,

propriétaire de la totalité des 25 289 actions composant le capital de la Société (l' « Associé Unique »),

après avoir pris acte que la société ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été informée de la présente décision par lettre remise en main propre contre décharge,

A pris les décisions suivantes conformément à l'article 16 des statuts de la Société :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Constatation de l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes suppléant ;
- Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018,

approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 8 674 121,81 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ;

donne en conséquence au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour

ledit exercice ; et

constate qu'aucune dépense et charge, visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, non déductible du résultat fiscal n'a été exposée au cours de l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2018)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018,

approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée ;

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 8 674 121,81 euros comme suit :

Bénéfice net comptable de l'exercice 2018		8 674 121,81 €
Report à Nouveau antérieur		1 160 230,42 €
Bénéfice distribuable	(=)	9 834 352,23 €
<i>Distributions</i>		
Distribution à l'Associé Unique la somme de : <i>(Soit un dividende unitaire de 178 € par action - mis en paiement à compter de ce jour)</i>	(-)	4 501 442,00 €
Solde après distribution du dividende à l'Associé Unique	(=)	5 332 910,23 €
<i>Affectation au compte de report à nouveau</i>		
Affectation au compte de report à nouveau	(=)	5 332 910,23 €
Solde du report à nouveau	(=)	5 332 910,23 €

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société a, au titre des trois derniers exercices, procédé aux distributions de dividendes suivantes :

EXERCICES	2015	2016	2017
Distribution nette totale (en €)	2 385 500 ^(*)	1 795 519 ^(*)	7 586 700 ^(*)
Dividende par action ordinaire (en €)	100	71	300
<i>(*) revenus éligibles à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France (article 158-3-2° du Code général des impôts).</i>			

L'Associé Unique approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés et donne *quitus* entier et sans réserve au Président et aux Directeurs généraux pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018.

TROISIEME DECISION

(Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

QUATRIEME DECISION

(Constatation de l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes suppléant)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et constaté que le mandat du Commissaire aux comptes suppléant, expire à l'issue des présentes décisions portant approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article L.823-1 alinéa 3 tel que modifié par la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016, de l'expiration du mandat de la société Auditex, Commissaire aux comptes suppléant à l'issue de la présente décision.

CINQUIEME DECISION

(Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et constaté que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire expire à l'issue des présentes décisions portant approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, statuant aux conditions de l'article 16 des statuts,

décide de renouveler pour une nouvelle période de six (6) exercices qui prendra fin à l'issue de la décision appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice sociale clos le 31 décembre 2024, le mandat de la société ERNST & YOUNG et Autres, Tour First, TSA 14444, 92037 Paris – La Défense cedex, en qualité de Commissaire aux comptes ;

et prend acte que les représentants de la société ERNST & YOUNG et Autres a par avance déclaré accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et ont précisé que la société Ernst & Young et Autres n'est frappée d'aucune incompatibilité ni interdiction l'empêchant d'exercer ces fonctions.

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités légales)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent acte qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.



Tikehau Capital, Associé Unique

Représenté par son gérant, Tikehau Capital General Partner

Elle-même représentée par Monsieur Henri Marcoux, dûment habilité.

Tikehau Investment Management

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Tikehau Investment Management

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Tikehau Investment Management,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Tikehau Investment Management relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Hassan Baaj

TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT

32 rue de Monceau

75008 PARIS

Etats financiers au 31/12/2018

BILAN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	150 323	138 317	12 006	321 896
Fonds commercial (1)	562 734		562 734	562 803
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 878 673	877 397	2 001 277	613 220
Immobilisations corporelles en cours				400 292
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 575 843		4 575 843	3 429 932
Créances rattachées aux participations	11 933 245		11 933 245	12 745 477
Autres titres immobilisés	2 775 149	129 022	2 646 128	585 816
Prêts				
Autres immobilisations financières	135 509		135 509	87 828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 011 476	1 144 735	21 866 741	18 747 262
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	235 410		235 410	416 651
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 964 021	84 922	22 879 099	18 251 096
Autres créances	2 438 418		2 438 418	1 060 314
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	9 746 093	185 144	9 560 949	9 744 391
Disponibilités	22 600 251		22 600 251	17 752 300
Charges constatées d'avance (3)	3 115 511		3 115 511	2 655 710
TOTAL ACTIF CIRCULANT	61 099 704	270 066	60 829 637	49 880 462
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	452 599		452 599	575 104
TOTAL GENERAL	84 563 778	1 414 801	83 148 977	69 202 828
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			11 962 836	12 775 068
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 528 900	2 528 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	25 143 291	25 143 291
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	252 890	252 890
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	819 064	819 064
Report à nouveau	1 160 230	647 908
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 674 122	8 099 023
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 578 497	37 491 075
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	465 253	575 104
Provisions pour charges	1 495 895	232 336
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 961 148	807 440
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		2 511 694
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60	1 320
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 087 043	15 265 852
Dettes fiscales et sociales	13 006 221	11 474 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 546 491	
Autres dettes	13 421 276	1 085 627
Produits constatés d'avance (1)	544 227	515 357
TOTAL DETTES	42 605 317	30 854 431
Ecart de conversion passif	4 015	49 882
TOTAL GENERAL	83 148 977	69 202 828
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	42 605 257	30 853 111
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	77 788 960	19 706 330	97 495 290	68 682 533
Chiffre d'affaires net	77 788 960	19 706 330	97 495 290	68 682 533
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				299 779
Autres produits			225 296	10 999
Total produits d'exploitation (I)			97 720 586	68 993 311
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			53 014 955	31 573 942
Impôts, taxes et versements assimilés			2 605 893	2 115 472
Salaires et traitements			20 508 833	16 344 890
Charges sociales			7 968 144	5 854 600
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			341 687	358 030
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			84 922	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 654	232 336
Autres charges			1 203 460	802 154
Total charges d'exploitation (II)			85 740 547	57 281 424
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 980 039	11 711 887
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			94 754	222 524
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			219 075	1 214 480
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 636	20 014
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			122 506	14 307
Différences positives de change			58 080	123 669
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				530 851
Total produits financiers (V)			502 050	2 125 845
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			185 144	576 592
Intérêts et charges assimilées (4)			53 191	42
Différences négatives de change			-100 305	229 063
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 911	
Total charges financières (VI)			141 941	805 697
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			360 109	1 320 148
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			12 340 148	13 032 035



Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	269 395	82 179
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	269 395	82 179
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	500	280 572
Sur opérations en capital	230 294	69 004
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	230 794	349 576
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	38 601	-267 397
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 704 627	4 665 615
Total des produits (I+III+V+VII)	98 492 032	71 201 334
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	89 817 910	63 102 312
BENEFICE OU PERTE	8 674 122	8 099 023
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		3 111
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	94 768	222 524
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	52 573	

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice

Autres éléments significatifs

Tikehau IM a lancé en 2018 sa nouvelle activité de Private Equity pour compte de tiers avec le lancement des fonds Tikehau Growth Equity Fund 2 et T2 Energy Transition Fund représentant des levées de fonds respectives de 217 M€ et 350 M€ .

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 83 148 977 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 674 122 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1, 3 et 5 ans linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 6, 7 et 10 ans linéaire
- * Matériel de bureau : 5 et 6 ans linéaire
- * Matériel informatique : 3 ans linéaire
- * Mobilier : 5 et 10 ans linéaire

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Immobilisations financières

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.

La société a opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition des titres de participation.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition pour le montant de la différence.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels comprennent les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 43 406 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	562 803			562 734
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	593 514		443 259	150 323
Immobilisations incorporelles	1 156 317		443 259	713 057
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	569 667	1 447 717	26 842	1 990 541
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	600 429	287 703		888 132
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	400 292		400 292	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 570 388	1 735 420	427 134	2 878 673
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	16 175 408	5 868 081	5 534 403	16 509 087
- Autres titres immobilisés	714 837	2 284 400	224 088	2 775 149
- Prêts et autres immobilisations financières	87 828	49 031	1 350	135 509
Immobilisations financières	16 978 073	8 201 512	5 759 841	19 419 746
ACTIF IMMOBILISE	19 704 778	9 936 932	6 630 235	23 011 476

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en milliers d'euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE FILIALE ET PARTICIPATION										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
TIKEHAU GENERAL PARTNERS II	12		100,00	12	12			20	16	
TIRF 1 A	13		100,00	13	13			38	11	
TIKEHAU REAL ESTATE OPPORT	12		100,00	12	12					
TIKEHAU IM ASIA PACIFIC			100,00					374	46	
TIKEHAU GENERAL PARTNERS I (	13		100,00	13	13			68	8	
TIRF 2 SCSP	12		100,00	12	12				-17	
TIKEHAU RE III FEDER GP	12		100,00	12	12				-7	
TIKEHAU IM ASIA	4 503		100,00	4 503	4 503			2 704	-462	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Informations communiquées issues des comptes arrêtés au 31/12/2017 à l'exception des filiales TIM Asia et TIM Asia Pacific.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	271 618	10 359	143 659	138 317
Immobilisations incorporelles	271 618	10 359	143 659	138 317
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	173 760	182 503	1 629	354 634
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	383 116	141 587	1 941	522 762
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	556 877	324 090	3 570	877 397
ACTIF IMMOBILISE	828 494	334 448	147 229	1 015 714

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 40 586 703 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	11 933 245	11 933 245	
Prêts			
Autres	135 509	29 591	105 917
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 964 021	22 964 021	
Autres	2 438 418	2 438 418	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 115 511	3 115 511	
Total	40 586 703	40 480 786	105 917
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus	152 648
Clients - factures à établir	12 039 378
Total	12 192 026

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 9 658 276 euros pour une valeur comptable de 9 746 093 euros. Le montant des plus-values latentes s'élève à 97 327 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 185 144 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :



Notes sur le bilan

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
TIKEHAU GLOB.V.E3D	200 000	255 020	55 020	
TIKEHAU GLOBAL CREDIT	50 000	52 025	2 025	
TIKEHAU GLOBAL CREDIT	250 000	268 725	18 725	
TIKEHAU COURT TERME	1 958 817	1 980 311	21 495	
TIKEHAU CREDIT PLUS	2 019 760	1 983 703		36 056
TIKEHAU CREDIT PLUS	4 765	4 648		118
INCA	1 979 805	1 970 468		9 338
TIKEHAU TAUX VARIABLES	25 472	25 076		396
TIKEHAU TAUX VARIABLES	10 424	9 748		676
TIKEHAU SUBORDONNEES	2 241 552	2 146 412		95 140
TK 22	1 001 417	958 099		43 319
TIKEHAU SHORT DURATION FUND	836	885	48	
TIKEHAU SHORT DURATION FUND	866	880	14	
SOLON AC	1 284	1 256		29
SOLON AD	1 094	1 021		73
TOTAL	9 746 093	9 658 276	97 327	185 144

Dépréciation des actifs

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 185 144 euros.

Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 2 528 900 euros se décompose de 25 289 titres d'une valeur nominale de 100.00 euros.



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice précédent a été affecté selon une décision de l'assemblée générale du 25/05/2018 de la manière suivante :

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	647 908
Résultat de l'exercice précédent	8 099 023
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	8 746 930
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	8 746 930
Total des affectations	8 746 930

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	2 528 900				2 528 900
Primes d'émission	25 143 291				25 143 291
Réserve légale	252 890				252 890
Réserves générales	819 064				819 064
Report à Nouveau	647 908	8 099 023	8 099 023	7 586 700	1 160 230
Résultat de l'exercice	8 099 023	-8 099 023	8 674 122	8 099 023	8 674 122
Total Capitaux Propres	37 491 075		16 773 144	15 685 723	38 578 497



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		12 654			12 654
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	575 104		122 506		452 599
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	232 336	1 263 559			1 495 895
Total	807 440	1 276 213	122 506		1 961 148
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 654			
Financières			122 506		
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 42 605 257 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 087 043	14 087 043		
Dettes fiscales et sociales	13 006 221	13 006 221		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 546 491	1 546 491		
Autres dettes (**)	13 421 276	13 421 276		
Produits constatés d'avance	544 227	544 227		
Total	42 605 257	42 605 257		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues	6 137 114
Rétrocessions - fac. non parvenues	4 834 121
Dettes prov. sur congés à payer	787 509
Autres charges à payer	898 426
Personnel - primes à payer	5 961 028
Charges sur congés à payer	407 806
Charges sur primes à payer	2 054 269
Etat - autres charges à payer	233 482
Total	21 313 755

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 115 511		
Total	3 115 511		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	544 227		
Total	544 227		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	73 894 065	18 239 552	92 133 617
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 894 895	1 466 778	5 361 673
TOTAL	77 788 960	19 706 330	97 495 290

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

En application du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des conseils et prestations de services directement liées à la mission de contrôle légal des comptes s'élèvent aux montants mentionnés ci-dessous :

Honoraires de certification des comptes : 62 935 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Parties liées

Les parties liées de Tikehau Investment Management sont :

- Tikehau Capital ;
- Tikehau Capital Advisors ;
- Tikehau Investment Management Asia ;
- Tikehau Investment Management Asia Pacific ;
- Tikehau Capital Europe ;
- Tikehau Investment Limited ;
- Tikehau Capital North America ;
- IREIT Global Group.



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	500	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	230 294	
Produits des cessions d'éléments d'actif		269 395
TOTAL	230 794	269 395

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	12 296 742	3 647 898	8 648 844
+ Résultat exceptionnel	38 601	13 324	25 277
Résultat comptable	12 335 343	3 661 222	8 674 122
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Minoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société a produit au service des impôts le 11 avril 2017, son accord pour autoriser la société Tikehau Capital dont le siège social est à Paris, 32 rue de Monceau, à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de ladite société en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du code général des impôts. La méthode de neutralité, la plus généralement retenue, s'applique. Chaque filiale constate en fin d'exercice sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. L'économie d'impôt réalisée par le groupe au titre d'un exercice constitue un gain immédiat de la société de tête de groupe. La présente convention est conclue pour une durée de cinq exercices à compter du 1er janvier 2017 prenant fin le 31 décembre 2022.

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen du personnel est de 176 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	163	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers		
Total	176	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans les états financiers, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Compléments d'informations

Plan d'attributions d'actions gratuites

Plan 2017 :

Le 1er décembre 2017, un plan cadre a été adopté concernant 492 327 actions Tikehau Capital. Ce plan cadre se décompose de deux sous plans : un "Plan all" et un "Plan one off".

Ces deux sous plans bénéficient de conditions particulières en terme d'acquisition et de période d'attribution et de conservation.

Une provision de 31 K€ pour le "Plan all" et une provision de 670 K€ pour le "Plan one off" ont été inscrites dans les comptes au 31 décembre 2018 au titre de la contribution patronale.

Plan 2016 transformé en 2018 :

Le 16 mars 2018, le plan 2016 portant sur des actions TIM a fait l'objet d'un plan de substitution portant sur des actions Tikehau Capital.

Une provision de 554 K€ a été inscrite dans les comptes au 31 décembre 2018 au titre de la contribution patronale.

Plan 2018 :

Le 30 mars 2018, un nouveau plan cadre a été adopté concernant 39 488 actions Tikehau Capital. Ce plan cadre se décompose de deux sous plans : un "Plan de présence" et un "Plan de performance".

Ces deux sous plans bénéficient de conditions particulières en terme d'acquisition et de période d'attribution et de conservation.

Une provision de 30 K€ pour le "Plan de présence" et une provision de 33 K€ pour le "Plan de performance" ont été inscrites dans les comptes au 31 décembre 2018 au titre de la contribution patronale.

Autres informations

Personnel et comptes rattachés

Des primes au personnel sont provisionnées à la clôture de l'exercice pour un montant total de 5 961 K€.

Conformément à la directive AIFM entrée en vigueur en juillet 2013, une partie du règlement des bonus des années antérieures est étalée et payée sur trois exercices.

Par conséquent, les bonus différés provisionnés aux titres des exercices 2015 et 2016 seront payés suivant l'échéancier suivant :

- Bonus différés provisionnés au titre de 2015 :

. 45 K€ à payer en 2019.

- Bonus différés provisionnés au titre de 2016 :

. 62 K€ à payer en 2019 ;

. 62 K€ à payer en 2020.

Activité à l'étranger

L'activité des établissements situés en Italie, Belgique, Royaume-Uni et Espagne ont généré en 2018 des gains cumulés à hauteur de 1 537 K€. Les comptabilités de ces établissements étrangers sont tenues séparément puis contractées avec les comptes de la société française.

Engagements de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite est déterminé en fonction de l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation des salaires. Ces droits s'élèvent à 89 K€ dans le cas d'un départ volontaire à 65 ans avec un taux de charges de 59%. Il n'a pas été inscrit d'indemnités de départ en retraite au passif du bilan.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement et de formation.